



Des nuits d'exception

Du 1^{er} juillet au 31 août 2010



1^{er} fabricant
mondial de literie

Un matelas Sealy
acheté :

100€

d'achats offerts*



*P*our leur literie,
les grands hôtels
choisissent Sealy.



*Modalités de l'offre au verso et sur www.sealy.fr

Modalités de participation

Pour tout achat d'un matelas SEALY et d'un ou des achat(s) supplémentaire(s) chez votre revendeur participant, SEALY vous rembourse, dans la limite de 100 €, votre ou vos achat(s) supplémentaire(s).

- 1 - Achetez un matelas SEALY, entre le 1^{er} juillet 2010 et le 31 août 2010 inclus chez votre revendeur participant.
Offre réservée aux particuliers valable en France métropolitaine.
- 2 - Effectuez un ou des achat(s) supplémentaire(s) en sélectionnant les produits de votre choix, à l'exception des matelas, sommiers, cadres à lattes, dossierers, têtes de lit et pieds de lit de marques autres que SEALY, chez le même revendeur (même nom, même adresse) entre le jour de l'achat de votre matelas SEALY et le 30 septembre 2010.
- 3 - Inscrivez sur le bulletin original vos : nom, prénom, adresse complète en lettres capitales et votre numéro de téléphone.
- 4 - Faites tamponner si possible votre bulletin par votre revendeur (nom et adresse du revendeur).
- 5 - Joignez votre facture originale de votre matelas SEALY mentionnant la marque du matelas, après avoir entouré le libellé, la marque, le prix et la date d'achat (prenez le soin de demander à votre revendeur un duplicata de votre facture pour votre garantie).
- 6 - Joignez votre ou vos facture(s) originale(s) de votre ou vos produit(s) supplémentaire(s) (mentionnant la marque s'il s'agit de matelas, sommiers, cadres à lattes, dossierers, têtes de lit et pieds de lit) après avoir entouré la date et les montants correspondants (prenez le soin de demander à votre revendeur un duplicata de votre ou vos facture(s) pour votre ou vos garantie(s)). Rq : Vous pouvez n'avoir qu'une seule et même facture si tous vos achats sont simultanés.
- 7 - Joignez obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) pour votre remboursement.
- 8 - Envoyez le tout avant le 15 octobre 2010 (au plus tard minuit, cachet de la Poste faisant foi) sous pli suffisamment affranchi à :

OPERATION SEALY 100€ - CEDEX 3698 - 99369 PARIS CONCOURS

Vous pourrez suivre l'état de traitement de votre demande en vous connectant à l'adresse suivante :

www.operationsealy100euros.fr

Attention, la ou les facture(s) de votre matelas SEALY et de vos achats supplémentaires doivent être au même nom, même adresse.

Vous recevrez le remboursement de vos achats supplémentaires dans la limite de 100 € maximum dans un délai d'environ 6 semaines, après réception de toute demande conforme, les frais d'envoi de votre demande restent à votre charge. Offre limitée à 1 remboursement par foyer / RIB (même nom, même adresse, même RIB). Toute demande illisible, incomplète ne précisant pas la marque du matelas ou des produits supplémentaires de literie, ne respectant pas l'ensemble des modalités de l'offre, falsifiée avec des coordonnées erronées ou envoyée après la date limite sera considérée comme nulle. Conformément aux dispositions de la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la Loi du 6 août 2004, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données à caractère personnel les concernant, qu'ils peuvent exercer auprès du Responsable du traitement (destiné à la gestion de l'opération et à l'enrichissement du fichier client) : société SAPSA BEDDING à l'adresse suivante : SAPSA BEDDING – Service Marketing – 1-3, rue Lulli – 75083 Paris Cedex 02.



Bulletin à retourner à :

OPERATION SEALY 100 € - CEDEX 3698 - 99369 PARIS CONCOURS

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Tél. : _____

Mail : _____

Si vous acceptez de recevoir des offres de notre part par courrier électronique, cochez ici.